

Synthèse des résultats de l'expérimentation de vote 2012 Louvigny, Saint-Etienne la Terrasse, Strasbourg salle de la Bourse

Antoinette Baujard, GATE L-SE (UMR CNRS 5824), Université Jean Monnet, antoinette.baujard@univ-st-etienne.fr
Frédéric Gavrel, CREM (UMR CNRS 6211), Université of Caen Basse-Normandie, Frrederic.gavrel@unicaen.fr
Herrade Igersheim, CNRS and Beta (UMR CNRS 7522), Université de Strasbourg, igersheim@unistra.fr
Jean-François Laslier, CNRS et PREG (UMR CNRS 7176), Ecole Polytechnique, Jean-Francois.Laslier@polytechnique.edu
Isabelle Lebon, CREM (UMR CNRS 6211), Université de Caen Basse-Normandie, isabelle.lebon@unicaen.fr

2012 marque la troisième édition des expérimentations de nouveaux modes de scrutin menées en France lors du premier tour des élections présidentielles.

Concrètement, le jour du premier tour des élections présidentielles le 22 avril 2012, des électeurs ont été invité à tester deux modes de scrutin alternatif : le vote par note et le vote par approbation. Ces deux modes de scrutin sont à un tour et plurinominaux : les électeurs peuvent se prononcer sur chacun des candidats plutôt que de ne sélectionner qu'un seul nom. Dans le vote par approbation (AV), les électeurs peuvent approuver ou non chaque candidat. Le gagnant est celui qui obtient le plus grand nombre d'approbations. Dans le vote par note (EV), les électeurs attribuent une note aux dix candidats sur une échelle prédéfinie et différente dans les trois villes : EV(0,1,2) à Saint-Etienne, EV(-1,0,+1) à Louvigny et EV(0-20) à Strasbourg. Le gagnant est celui dont la somme des notes est le plus élevé.

C'est avec l'aval des Préfectures, l'accord des élus et la coopération des municipalités et l'aide de nombreuses personnes que l'expérimentation a pu à nouveau être menée dans les deux bureaux de Louvigny en Basse-Normandie, dans le bureau de la Terrasse Saint-Etienne en Rhône-Alpes et dans les deux bureaux de la salle de la Bourse à Strasbourg en Alsace. La participation des électeurs, anonyme et sur la base du volontariat, a été sollicitée à la sortie des bureaux de vote des communes expérimentées. Deux bulletins de vote expérimentaux, des isolements et une urne de vote étaient à la disposition des électeurs pour leur permettre de voter dans les mêmes conditions que lors du vote officiel (plus de détails dans le dossier de presse).

Le résultat des votes expérimentaux n'a bien évidemment aucune influence sur le résultat du vote officiel. Il ne s'agit pas non plus d'un sondage d'opinion. Cette expérience vise à mieux comprendre le fonctionnement des institutions démocratiques, à étudier les propriétés des procédures de décision collective ainsi que le comportement des électeurs face aux modes de scrutin.

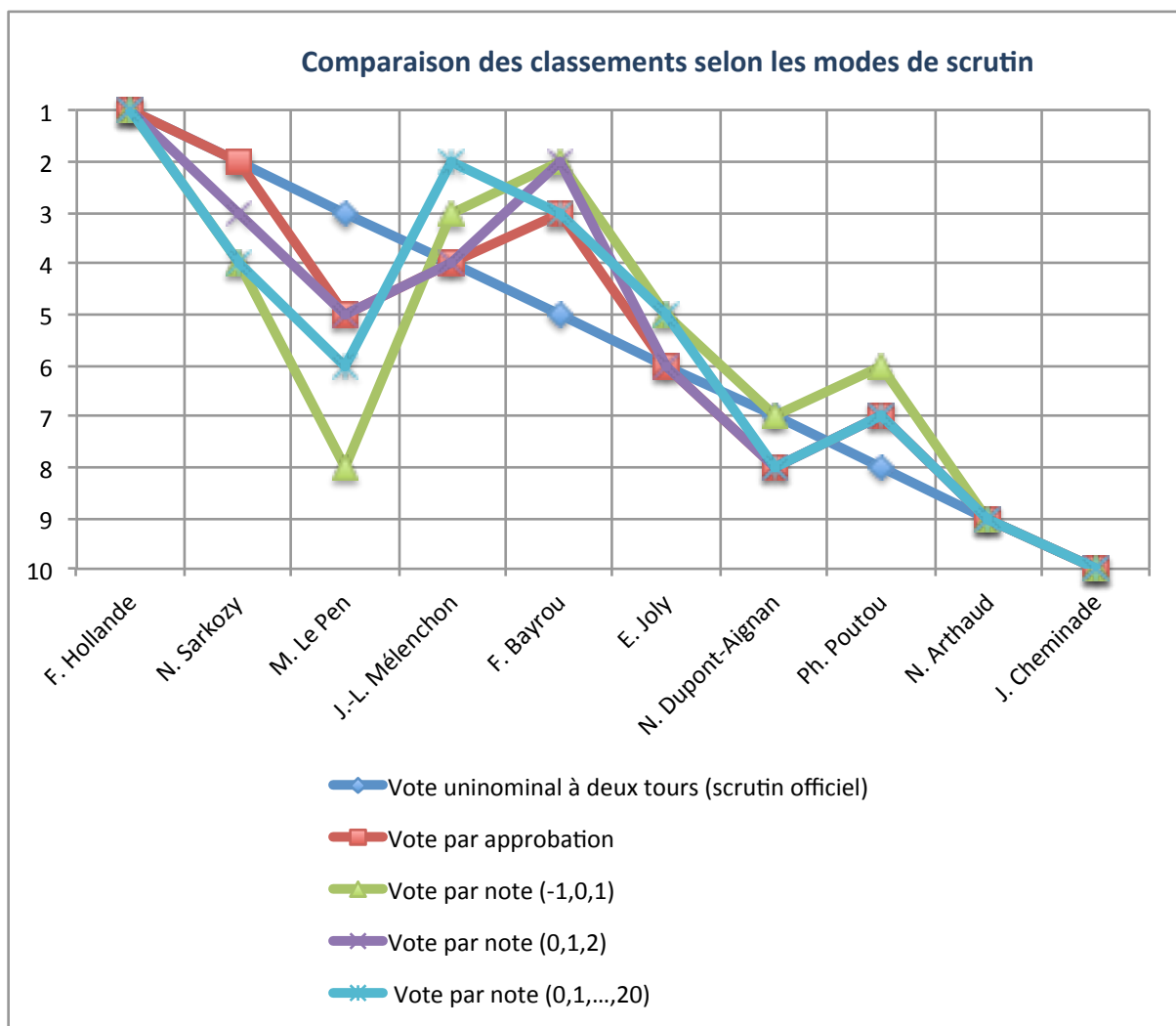
Cette synthèse vise à résumer les premières analyses réalisées à partir des résultats du vote expérimental. Une version plus détaillée est disponible sur le page web dédiée à l'expérimentation :

<http://www.gate.cnrs.fr/spip.php?article580>

Cette expérimentation a permis de mettre en évidence un certain nombre d'observations :

- Il est possible de mener des expérimentations de modes de scrutin alternatifs à grande échelle. L'expérimentation a été globalement bien accueillie dans les cinq bureaux où l'expérimentation s'est déroulée, avec un taux de participation à l'expérience moyen d'environ 54,18% des votants du premier tour.
- Les modes de scrutin proposés, plus complexes que le scrutin uninominal à un ou deux tours, ont été en fait bien compris et utilisés par les électeurs. Cependant, quelques indices nous font penser qu'il ne faudrait pas augmenter la complexité du scrutin au-delà.
- 57,45% des électeurs qui ont accepté de participer à l'expérience ont précisé de manière anonyme quel était leur vote au scrutin officiel. Sur cet échantillon réduit, on a pu constater que l'électorat testé ne représentait exactement ni l'électorat de chacun des cinq bureaux de vote, ni l'électorat français. Nous avons donc corrigé le biais de participation et le biais de représentation nationale. Ces corrections permettent de calculer les résultats à l'échelle de la France pour nos modes de scrutin alternatifs, et donc de comparer des données de vote selon les différents modes de scrutin. Cependant, les hypothèses nécessaires pour construire ces calculs nous conduisent à interpréter les chiffres obtenus avec précaution.

Le graphique ci-dessous permet d'un seul coup d'œil de comparer les résultats du premier tour des élections présidentielles sur la base des données corrigées.



Pour chaque candidat (sur l'axe horizontal), on lit son classement selon les cinq modes de scrutin étudiés (sur l'axe vertical). Comme l'ordre d'apparition des candidats sur l'axe horizontal est celle de l'élection officielle, il est logique que la courbe représentative du classement officiel soit une droite (ici en bleu turquoise). Les variations autour de cette droite des autres modes de scrutin permettent de visualiser rapidement l'effet du changement de règle de vote sur le résultat de l'élection au niveau national, les préférences des électeurs étant données.

Une première série de conclusions porte sur les variations des classements et des résultats selon les modes de scrutin :

- F. Hollande arrive systématiquement et nettement en tête avec les modes de scrutin alternatifs testés. Par exemple, plus de 49 % des Français seraient prêts à lui accorder leur approbation dans le vote par approbation.
- J. Cheminade arrive dernier et Nathalie Arthaud avant-dernière avec le vote officiel et tous les modes de scrutin testés.
- Les autres candidats voient leur place varier selon les modes de scrutin. Certains candidats sont en position plus favorable, alors que d'autres voient leur classement reculer fortement.
- Les candidats qui sont favorisés par le scrutin uninominal officiel sont ceux dont les courbes de classements expérimentaux se situent en dessous de la courbe du classement officiel. C'est le cas de Marine Le Pen, de Nicolas Sarkozy et de Nicolas Dupont-Aignan, qui apparaissent ici favorisés par le scrutin uninominal. Par exemple, Nicolas Sarkozy reste deuxième avec le vote par approbation mais passe troisième ou quatrième avec les différentes modalités du vote par note. Autre exemple, Marine Le Pen qui est troisième selon le scrutin officiel, passe cinquième avec le vote par approbation et le vote par note (0,1,2), sixième avec le vote par note (0,...,20) et huitième avec le vote par note (-1,0,1).
- A l'inverse, d'autres candidats obtiennent un résultat plus favorable avec les scrutins plurinominaux testés. En particulier, le fait que les classements d'Eva Joly, de François Bayrou et de Jean-Luc Mélenchon progressent nettement avec les votes expérimentaux, signifie qu'ils bénéficient d'une adhésion importante de l'électorat, contrairement à ce qui ressort du résultat du scrutin officiel. Par exemple, plus de 39 % des électeurs seraient prêts à accorder leur approbation à F. Bayrou et à J.-L. Mélenchon et près de 27% à E. Joly.

Une deuxième série de conclusions concerne les propriétés des modes de scrutin :

- Il y a une différence importante entre les résultats du scrutin uninominal à deux tours officiel et ceux des scrutins plurinominaux testés. En revanche, on voit nettement que, si certaines échelles de note renforcent les écarts, les différentes règles plurinominales testées conduisent à des tendances globalement similaires.
- Le scrutin uninominal à deux tours officiel crée un fort effet de polarisation sur certains « gros » candidats. Il faut donc prendre garde à ne pas considérer que les résultats du vote exprimés en pourcentage reflètent une adhésion des électeurs de même ampleur. Par exemple, le fait que 17,90 % des électeurs aient voté pour Marine Le Pen et que 2,31 % d'entre eux aient voté pour Eva Joly ne signifie pas que moins de 20 % des électeurs apprécie M. Le Pen ou moins de 3 % E. Joly. Les chiffres d'approbation obtenus lors de l'expérimentation révisent, parfois nettement, ces appréciations à la hausse : M. Le Pen et E. Joly bénéficient en effet chacune d'approbations de la part d'environ 27 % des électeurs.
- Le scrutin uninominal à deux tours officiel semble favoriser des candidats clivants au détriment de candidats plus consensuels, mais dont les électeurs anticipent que leurs chances de gagner sont moins grandes. Cela découle de deux types de mécanismes : d'une

part, le fait que les électeurs doivent faire un choix unique plutôt que d'exprimer leur avis sur chacun des candidats ; et d'autre part, la pression du vote stratégique.

Une troisième série de conclusions concerne les comportements des électeurs :

- Les électeurs qui ont participé à l'expérimentation ont utilisé pleinement les possibilités d'expression nuancées que leur donnaient les modes de scrutin alternatifs. Dans le vote par approbation, les participants à l'expérimentation ont approuvé environ 2,72 candidats sur les 10 plutôt qu'un seul. Dans le vote par note, par exemple, les électeurs stéphanois ont accordé la note intermédiaire 1 sur 2 dans 24 % des cas, et les électeurs strasbourgeois des notes entre 7 et 13 sur 20 dans 26 % des cas.
- La pression au vote utile qui est induite de façon très importante par le scrutin uninominal à deux tours officiel semble nettement atténuée avec les modes de scrutin alternatifs testés.

Il ressort de cette expérimentation que le mode de scrutin, quel qu'il soit, ne constitue jamais une méthode neutre pour désigner le vainqueur qui s'imposerait au peuple français par l'évidence incontestable d'un calcul mathématique. Au contraire, le choix d'un mode de scrutin façonne la démocratie dans laquelle nous vivons. Nos recherches visent à comprendre comment.

Caen, Strasbourg, Saint-Etienne, Saclay, le 18 juin 2012